Libres propos

Pourquoi un dialogue national est-il nécessaire ?

*Saint-Jean Stéphi OBA'A OLLIANG

Libreville/Gabon

Le 27 août dernier, les gabonaises et gabonais se sont massivement rendus aux urnes pour accomplir leur devoir civique. Cette élection, plus que toutes celles que notre pays a connues à ce jour, a cristallisé les attentions du fait notamment qu'elle opposait Ali BONGO ONDIMBA à ses anciens compagnons du Parti Démocratique Gabonais, appelés communément caciques.

De réminiscence, jamais les propos des candidats à une élection présidentielle n'avaient été aussi abjects d'un point de vue langagier. Sur ce point, les analystes nationaux et internationaux sont unanimes. Ils parlent de positions inconciliables entre le président de la République, Ali BONGO ONDIMBA et le candidat malheureux M. Jean PING. Ces positions peuvent s'expliquer notamment par le fait que les deux principaux protagonistes jouaient leur avenir politique.

Pour autant, nous n'avons pas à nous offusquer des propos tenus au Gabon car, mutatis mutandis, ils n'ont pas atteint le niveau de virulence observé dans les joutes oratoires des deux candidats à l'élection présidentielle américaine du 08 novembre dernier.

Dans l'optique de réduire les tensions sociales encore vives, il est plus qu'indispensable d'assainir le climat entre acteurs politiques à travers la tenue d'un dialogue national inclusif. En effet, le champ politique est un lieu où s'affrontent les idées, (exprimées en projet de société) et non un champ de bataille entre ennemis.

Dans cet ordre d'idées, tous les acteurs politiques, ceux de la société civile et les responsables des confessions religieuses doivent se retrouver pour non seulement faire le diagnostic des maux qui rongent actuellement le corps social et les institutions mises en place pour la gestion de la chose publique, mais aussi trouver des solutions durables pour y remédier. Il s'agit en un mot de dialogue, prélude à la réconciliation nationale. Je serais même tenté de parler de dialogisme, au sens où l'entendait Mikhaïl Bakhtine dans son ouvrage Esthétique de la création verbale, c'està-dire la capacité qu'ont les Hommes à dialoguer en dépit de leurs divergences.

C'est ici justement que prennent sens les discours que le président de la République a prononcés, invitant toutes les forces vives de la nation à un dialogue. Le bien-fondé de cette initiative tient de ce qu'au soir de la proclamation des résultats provisoires, les violences et les pillages qui s'en sont suivis ont été considérés comme les plus importants que le Gabon ait jamais connus. Il y a indubitablement de la part du président de la République la ferme volonté d'opérer une véritable catharsis afin que les filles et fils de ce pays renouent les fils du dialogue. Le dialogue est absolument nécessaire, il constitue la voie royale permettant d'esquisser les prolégomènes d'une réconciliation nationale.

La main tendue du président de la République, Ali BONGO ONDIMBA, à l'adresse de toutes les bonnes volontés, quelle qu'en soit l'obédience politique, pour participer au nouveau gouvernement et à cette concertation nationale, y compris le parti politique de M. Jean PING, principal opposant, vise à œuvrer à la décrispation de la situation de méfiance qui règne actuellement entre la majorité et l'opposition. Sur ces entrefaites, elle nous met devant la responsabilité de taire et obvier nos égoïsmes pour privilégier l'intérêt supérieur de la nation.

En appelant l'opposition à participer au gouvernement, le président de la République fait preuve d'une grandeur et d'une hauteur d'esprit avec en ligne de mire l'intérêt supérieur de la nation. Une telle attitude est la caractéristique des démocrates dont le souci principal est l'unité, le rassemblement et la réconciliation de tous. Elle me semble adéquate pour redonner confiance entre concitovens.

A ce propos, je voudrais profiter de cette tribune pour lui rendre un vibrant hommage d'autant que fort de la majorité des suffrages qu'il a obtenue des gabonaises et gabonais pour un second septennat, il a néanmoins décidé d'ouvrir le gouvernement à toutes les composantes de la société.

La construction d'un pays et partant d'une nation ne peut se faire que dans un climat empreint de sérénité et de paix ; non pas dans une atmosphère morose, délétère, faite de suspicion et de peur comme c'en est le cas actuellement. Il est une nécessité impérieuse qu'un retour à la normalité situationnelle des activités aussi bien scolaires, universitaires que commerciales reprennent sereinement et durablement dans la cité, parce que cet état de lieu ne profite et n'honore personne. C'est dans cette optique que nous devons inéluctablement nous inscrire pour consolider les bases de cette nation en construction avec pour objectif l'unité des filles et fils du Gabon. C'est ce à quoi nous devons nous atteler pour redonner leur véritable quintessence à des expressions telles que paix et unité nationale, totalement galvaudées, bafouées, désagrégées même...

Au-delà des impératifs catégoriques de paix et d'unité nationale, sans lesquels aucun développement n'est envisageable et possible, les aspects relatifs à la ré-visitation des institutions de la République en général et celles en charge du processus électoral en particulier devraient être abordés.

De la nécessaire réforme de la Constitution et des Institutions

Dans son discours d'investiture, le président de la République a donné une esquisse du contenu des réformes qui pourraient faire l'objet des discussions. Il s'agit notamment de la révision des dispositions de la Constitution, qui concerne le mandat du président de la République et le mode de scrutin.

Il conviendrait d'y ajouter les aspects relatifs au fonctionnement de la Cour constitutionnelle, l'organisation et le fonctionnement de la Commission électorale nationale autonome et permanente (Cénap) et au rôle du ministère de l'intérieur en matière électorale. Au sujet des réformes portant sur le mandat du président de la République et le mode de scrutin, il est très important de souligner que le statut du président de la République comme garant du bon fonctionnement des institutions, de la paix sociale et de l'unité nationale est tributaire de sa légitimité. Celle-ci, comporte deux aspects : l'élection par les citoyens (la légitimité formelle) d'une part, la réalisation des buts d'intérêt général, la promotion des libertés et la garantie des droits individuels (légitimité matérielle) d'autre part.

S'il ne fait pas de doute aujourd'hui que le président de la République, par son élection au suffrage universel direct, bénéficie d'une légitimité formelle, il n'en est pas autant de sa légitimité matérielle. A ce sujet, la non limitation du nombre de mandat du président de la République (7ans renouvelable selon l'article 9 de la Constitution) et son mode de désignation (élection à un tour) est l'un des problèmes pointés par bon nombre de gabonais(es) et d'observateurs ou d'analystes de la vie politique gabonaise.

Ainsi, le dialogue national, en permettant de parvenir à un consensus sur les problèmes globaux de la société (révision de la constitution, réforme des institutions, garantie des droits fondamentaux des citoyens etc..), est de nature à garantir au président de la République la légitimité matérielle.

En plus de la légitimité, l'exercice du pouvoir fait appel à la légalité. Celle-ci s'entend du respect de la loi en vigueur établie par le pouvoir en place ou non. A cet égard, de nombreuses critiques souvent injustifiées ou justifiées sont faites à l'Exécutif. Celles-ci sont le plus souvent portées sur la violation des libertés individuelles (arrestations arbitraires) et collectives (interdictions d'organiser des marches ou meetings).

A ce titre, le dialogue reste un moyen approprié pour garantir la légalité de l'action du gouvernement et de l'Administration de façon générale.

La ré-visitation des institutions ne saurait aujourd'hui faire l'économie de la réforme du fonctionnement de la Cenap, en ce qui concerne notamment le processus de prise de décisions, les opérations de centralisation des résultats et celles du recomptage des votes. Il s'agit là des principaux aspects qui font l'objet de récriminations de l'opposition. L'intensification des efforts et les nouvelles mesures prises pour améliorer le fonctionnement de la Cenap dans ce domaine seraient de nature à apaiser l'opposition et, au-delà, à renforcer la pertinence du processus de réconciliation nationale.

Sur ce point, il n'est pas sans intérêt de souligner que si aujourd'hui, un grand nombre admet que les institutions en charge de l'organisation et de l'administration des élections présentent des carences fonctionnelles, celles-ci ont pourtant fait l'objet d'une approbation du parlement à travers leurs textes organiques respectifs.

A cet effet, les accusations portées contre ces institutions par d'anciens membres de la représentation nationale apparaissent aujourd'hui véritablement comme une farce abjecte.

Pour ces néo-opposants, donneurs de leçons d'hier, adeptes de la terre brûlée et du statuquo, le souci premier et les préoccupations sont d'ordre personnel. Pour la plupart d'entre eux, le seul objectif a toujours été la poursuite effrénée de l'enrichissement illicite et implacable.

Diantre! On savait que le cynisme existait en politique, mais de là à en faire la principale règle d'or, confine plutôt à la pratique les orgies les plus ubuesques.

Tout compte fait, si le processus lié à l'organisation proprement dite du scrutin du 27 août dernier, a pu sembler, pour certains, critiquable ou contestable, il n'en demeure pas moins qu'à ce jour, aucun axiome n'a pu démontrer de façon incontestable la véracité desdites allégations. A contrario, il serait totalement injustifié de mettre en doute, la transparence et surtout le calme dans lequel s'est déroulée ladite élection. Tous les acteurs (candidats, électeurs et observateurs) l'ont d'ailleurs reconnu.

Quels en seront les futurs participants ou parties prenantes ?

A ce sujet, il est indiscutable que la vie politique gabonaise est dominée aujourd'hui par deux grands camps: la majorité présidentielle (tous les partis politiques et associations qui ont soutenu le candidat Ali BONGO ONDIMBA et l'opposition représentée par M. Jean PING et ses soutiens (PGP, DN, H&M, UN, CDJ, UPNR, UPG tendance MOUCKAGNI IWANGOU etc...). Les autres acteurs (PSD, ADERE tendance Florentin MOUSSAVOU, etc...) n'ont pas un poids politique déterminant

Dès lors, il est plus qu'urgentissime que des démarches sinon officielles du moins officieuses, soient initiées pour amener à la table de négociations les principaux acteurs et notamment le principal opposant et candidat malheureux de la dernière élection présidentielle M. Jean PING et ses soutiens.

La participation de M. Jean PING est le principal enjeu et le véritable nœud gordien de ce dialogue. En dépit des convergences des analystes nationaux et internationaux, qui parlent de positions tranchées et inconciliables entre le président de la République, Ali BONGO ONDIMBA et M. Jean PING, pour ma part, je reste convaincu qu'une réconciliation est possible pourvue qu'elle soit fondée sur le principe de bonne foi et assortie de garanties. La bonne foi est le principe de base de toute négociation et de tout accord quelle qu'en soit la nature (politique ou juridique). L'une des garanties pour tout acteur serait de s'assurer que les points de négociations ont fait l'objet, après discussions, d'une approbation préalable de tous les participants et que l'accord conclu sera contraignant et exécuté de bonne foi. En d'autres termes, je crois qu'avant que le dialogue proprement dit ne s'ouvre, il serait judicieux qu'un comité, une commission ou cellule composée des tous les participants soit mise en place. Ainsi, tous les points devant faire l'objet des discussions y soient préalablement discutés, arrêtés et connus de tous. Entre autres garanties, il pourrait être envisagé l'organisation de ce dialogue sous l'égide des Institutions Internationales, en l'occurrence l'Union Africaine, l'Organisation de la Francophonie, les Nation-Unies ou l'Union Européenne. Malheureusement, la mission d'observation de cette dernière institution a été remise en cause pour des raisons de partialité. Par conséquent, sa participation me semble inappropriée et non envisageable.

À défaut de le placer sous la médiation des représentants des institutions internationales, ce dialogue pourrait être organisé sous les auspices des autorités religieuses. Quel que soit le cas, les deux principaux camps doivent être partie prenante à cette consultation dont le marqueur est la paix et l'unité nationale.

En tout état de cause, si M. Jean PING et ses alliés de l'opposition campent sur leur position, en dépit de toutes les garanties qui pourraient leur être données, qu'ils sachent que ce dialogue doit malgré tout avoir lieu. Il n'y a plus hic et nunc aucun fléchissement possible car le plus grand nombre y adhère.

Il appert clairement aujourd'hui que la tentative de ces derniers, qui font feu de tous bois pour ruiner cette si belle et noble démarche, montre, s'il en était encore besoin, qu'ils sont réfractaires au développement et à la prospérité de la nation. Il est temps que M. Jean PING et les siens s'inclinent devant le choix du peuple souverain et privilégient l'intérêt supérieur, puisque des conclusions de ce dialogue, dépendent le renouveau de notre pays et surtout la réconciliation de tous les acteurs de la société.

C'est probablement conscient du risque des positions de plus en plus tranchées des uns et des autres que la démarche initiée par le président de la République revêt une signification profonde dans la mesure où la particularité des sociétés africaines et singulièrement celles des bantous, est le privilège accordé systématiquement aux voies nobles de la négociation et du dialogue.

In fine, pour que ce dialogue se déroule en toute sérénité, il serait souhaitable que des mesures fortes allant dans le sens de l'apaisement soient annoncées à l'instar de la libération des personnes emprisonnées, quels qu'en soient les motifs. De même, il me paraît primordial que l'Etat s'emploie à soutenir, dans un élan de solidarité, aussi bien les familles qui ont perdu un proche lors des manifestations post-électorales, que des personnes victimes desdits événements (victimes des dommages corporels et matériels). Les discussions devant aboutir aux réformes souhaitées par le président de la République, Chef de l'Etat, Ali BONGO ONDIMBA, doivent se faire dans un climat de respect mutuel. Ces moments ne devraient pas être le lieu des discours aux allures incantatoires, ne présentant aucune «aspérité».

Désormais, plus que par le passé, cette rencontre, qui se tiendra prochainement, s'impose à tous pour qu'ensemble nous écrivions une nouvelle page de l'histoire de notre pays. Cette entreprise nous recommande, au-delà de nos appartenances à quelque société philosophique, exotérique, ésotérique d'objectiver et d'avoir une vision prospectiviste de notre pays.

Nous devons tous œuvrer pour la réussite de ce nouveau rendez-vous aux fins de nous arrimer aux exigences démocratiques universelles que la plupart des Etats se sont appropriées librement. Celui-ci, ne doit nullement être une nouvelle occasion pour les acteurs (politiques et société civile) de partager le «gâteau» Gabon, mais plutôt de privilégier l'intérêt supérieur de la nation.

Maître-es Lettres

Administrateur Civil, diplômé de l'E.N.A.

Précisions de la Rédaction

Nous informons ceux qui nous font parvenir des libres propos que dorénavant seuls ceux qui sont courts, pouvant tenir sur une demi-page seront acceptés. Nous comptons sur votre bonne compréhension.